

Marceline Desbordes-Valmore
« Les séparés »

N'écris pas. Je suis triste et je voudrais m'éteindre.
Les beaux étés sans toi c'est la nuit sans flambeau.
J'ai refermé mes bras qui ne peuvent t'atteindre,
Et frapper à mon cœur c'est frapper au tombeau :
N'écris pas !

N'écris pas. N'apprenons qu'à mourir à nous-mêmes.
Ne demande qu'à Dieu... qu'à toi si je t'aimais !
Au fond de ton absence écouter que tu m'aimes,
C'est entendre le ciel sans y monter jamais :
N'écris pas !

N'écris pas. Je te crains ; j'ai peur de ma mémoire.
Elle a gardé ta voix qui m'appelle souvent.
Ne montre pas l'eau vive à qui ne peut la boire ;
Une chère écriture est un portrait vivant :
N'écris pas !

N'écris pas ces doux mots que je n'ose plus lire.
On dirait que ta main les répand sur mon cœur ;
Que je les vois briller à travers ton sourire
Et qu'ils vont me tuer à force de bonheur :
N'écris pas... n'écris pas !

Les séparés

N'écris pas. Je suis triste et je voudrais m'éteindre.
Les soirs étés sans toi c'est la nuit sans flambeaux,
J'ai regardé mes bras qui ne ~~peuvent~~ ^{peuvent} atteindre,
Et j'apparais à mon cœur c'est japper au tombeau.
N'écris pas!



N'écris pas. Rappelons qu'on mourir à nous même,
Ne demande qu'à Dieu, un qu'on toi si je t'aimais,
Au fond de ton absence écouter que tu m'aimes,
C'est entendre le ciel sans y monter jamais.
N'écris pas!

N'écris pas. J'ai peur; j'ai peur de ma mémoire.
Elle a gardé ta voix qui m'appelle souvent,
Ne montre pas leau vive à qui ne peut la boire,
Une esbère écriture est un portrait vivant.
N'écris pas!

N'écris pas ces deux mots que je n'ose plus lire,
On dirait que ta main les ~~separe~~ ^{separe} sur mon cœur,
Que je les vois briller à travers ton sourire,
Et qu'ils vont me tuer à force de bonheur.
N'écris pas - n'écris pas!

Ce poème, aujourd'hui l'un des plus connus de Marceline Desbordes-Valmore parce qu'il a été mis en musique par Julien Clerc à la fin du xx^e siècle et chanté par lui, puis par Benjamin Biolay, n'a jamais été publié du vivant de son auteure. C'est Sainte-Beuve qui en donne le texte, découvert dans les papiers de la poète après sa mort, dans le premier des articles qu'il consacre à Marceline Desbordes-Valmore dans *Le Temps* en 1869 (articles repris en volume dès l'année suivante). « Les séparés » figure ensuite dans l'édition Lemerre en 1886 (tome II, p. 348), et dans la plupart des anthologies.

Dans cette version, on note que Desbordes-Valmore ne centre pas le dernier court vers, reprise partielle du premier, selon la disposition la plus courante de la strophe dite « à rentrement », observée par Sainte-Beuve.

Le manuscrit de Douai¹ diffère aussi dans sa dernière strophe du texte publié, qui est le suivant :

N'écris pas ces doux mots que je n'ose plus lire.
Il semble que ta voix les répand sur mon cœur,
 Que je les vois briller à travers ton sourire ;
Il semble qu'un baiser les empreint sur mon cœur.
 N'écris pas

La version manuscrite que nous reproduisons répète deux fois l'interdit *N'écris pas* dans le dernier vers, rompant la symétrie des strophes avec un effet final qui peut évoquer une pratique de chanson, ou de romance. Il évite par ailleurs la rime du mot *cœur* avec lui-même, proscrire par les poétiques classiques. Dans l'édition Lemerre une note vient excuser cette « faute » prosodique en invoquant le caractère inachevé de ces vers non revus par leur auteure². L'éditeur Lacaussade, sans doute en accord avec Hippolyte

1 Dans une version manuscrite non autographe conservée à la bibliothèque de Genève, le texte est le même que dans le manuscrit de Douai (Marc Bertrand, *CEP*, II, 803).

2 *Œuvres poétiques de Marceline Desbordes-Valmore 1833-1859. Élégies, romances, mélanges, Fragments, poésies posthumes*, Paris, Alphonse Lemerre, p. 348.

Valmore, y suit la leçon de Sainte-Beuve, qui affirme que ce « *cri* [...] dégagé des brouillons raturés » est un poème tardif, et qui voit entre « Les séparés » et les premières élégies amoureuses de Desbordes-Valmore « la même distance que d'une ode de Hugo à l'une de ses *Contemplations*³ ». On aurait donc à faire à l'un des derniers poèmes, que la maladie ne lui aurait pas laissé le temps d'achever ni de corriger.

Marc Bertrand, dans l'édition des *Œuvres poétiques complètes*⁴, rapproche cependant ce poème de pièces plus anciennes comme « Le billet », notamment pour l'emploi de la strophe « à rentrement ». Il considère que Félix Desbordes, le frère de la poète, a imité en 1835 « Les séparés », dont il faudrait donc faire remonter l'écriture à une date antérieure. Il signale par ailleurs au moins un autre exemple de rime d'un mot avec lui-même dans la poésie publiée de Marceline Desbordes-Valmore (« Le voisin blessé », dans les *Poésies inédites*).

Yves Bonnefoy, dans son choix pour *Poésie*/Gallimard en 1983, place chronologiquement ce poème à la fin des *Poésies* de 1830. J'ai retenu la même solution dans l'anthologie *L'Aurore en fuite* (Points, 2010), optant pour l'hypothèse d'une écriture à situer plutôt à la fin des années 1820 ou au début des années 1830.

Une telle difficulté de datation est révélatrice du rapport au temps de Marceline Desbordes-Valmore, et de son écriture poétique dans laquelle la mémoire et les reprises brouillent les strates temporelles en constituant un défi à la chronologie objective. En l'absence d'indication explicite ou de documents externes, il est souvent impossible d'attribuer avec certitude une date de composition à ses poèmes. L'écriture des manuscrits (qui sont souvent des versions recopiées, on ne sait à quelle date ni quelle fin, et non les premiers brouillons), et le désordre dans lequel ils sont réunis au sein des albums, souvent factices, conservés à Douai ne permettent pas toujours, loin s'en faut, de lever les doutes.

La lecture de Sainte-Beuve a pu être guidée par une part d'autocritique implicite. Il avait longtemps soutenu que les meilleures pièces de la poète se trouvaient au début de sa production⁵, donnant

3 Sainte-Beuve, *Madame Desbordes-Valmore : sa vie et sa correspondance*, Paris, Michel Lévy frères, 1870, p. 45-46.

4 Marc Bertrand, *CEP*, II, 803.

5 Sur Sainte-Beuve lecteur de Desbordes-Valmore : Pierre Gros Claude,

à entendre qu'elle avait ensuite trop imité, ou qu'elle s'était répétée, sans bien comprendre son évolution. Il renverse ici le propos dans le sens d'un éloge de sa maturité – de façon extrême, et pas forcément convaincante. Sa définition des vers de Desbordes-Valmore comme une « poésie du cri » (qui passera chez Barbey d'Aurevilly) le pousse à vouloir saisir ce cri dans toute l'authenticité de son émission parmi le chaos des brouillons raturés, en amont d'un travail prosodique qui poursuivrait l'achèvement formel en sacrifiant aspérités et maladresses. La version manuscrite transcrite par Sainte-Beuve n'a jusqu'à présent pas été retrouvée. Si Sainte-Beuve a eu connaissance aussi de la version que nous reproduisons – quant à elle peu raturée et peut-être plus tardive –, il a en retenant cette version opté pour le cri et le cœur contre la correction d'une plus grande soumission aux règles. De façon consciente et délibérée ou non, les choix éditoriaux dessinent toujours une poétique, et composent un portrait de la poète.

Notons enfin qu'aucune marque de genre grammatical ne permet d'affirmer que c'est une femme qui écrit, ni que c'est à un homme qu'elle écrit (on peut faire la même remarque à propos des « Roses de Saadi »). Dit ou chanté par un homme, le poème esquisse alors un autre scénario que celui de l'abandonnée. Les « séparés » – grammaticalement réunis dans ce substantif pluriel où s'efface la différence de genre – apparaissent jumeaux, semblablement séparés, et tristes dans la séparation. Seule une tenace volonté de renoncement, marquée dans la répétition de l'injonction amoureuse négative (« N'écris pas ») distingue le *je*, fondant sa parole et ses silences.

CHRISTINE PLANTÉ

Sainte-Beuve et Marceline Desbordes-Valmore, éd. de la *Revue Moderne*, 1948 ; Éliane Jasenas, *Marceline Desbordes-Valmore devant la critique*, Genève, Droz, Paris, Minard, 1962 ; Christine Planté, « présentation » de l'article de Sainte-Beuve « Mme Desbordes-Valmore » de 1842, *J'écris pourtant*, 2017 n° 1, p. 32-38.